

## PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

CE RAPPORT ANNULE ET REMPLACE LE RAPPORT 28/2019/55985/04:1

RÉF. 28/2019/55985/04:2

DATE DU CONTRÔLE 12/03/2019 AGENT VISITEUR Loic Giltay  
ADRESSE DU CONTRÔLE Avenue du Bourgmestre Jean Materne 96 (étage 2ème) - 5100 Jambes TYPE DE CONTRÔLE Visite périodique (Art. 271)



### › DONNÉES GÉNÉRALES

Adresse de l'installation	Avenue du Bourgmestre Jean Materne 96 (étage 2ème) - 5100 Jambes
Type de locaux	Unité d'habitation (appartement)
Objet du contrôle	Pour une mise en location
Contrôle demandé par l'agence immobilière	ABRAS Immobilière
Responsable des travaux	Gilson Pierre
#TVA	BE0666621414
Dérogations applicables/appliquées	Art. 271bis

### › DONNÉES DU RACCORDEMENT

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD)	ORES ASSETS
Code EAN	non communiqué
Numéro du compteur	32650826
Index jour/nuit	04918,2/
Type de raccordement	souterrain
Câble compteur - tableau	VOB 4 x 16 mm <sup>2</sup>
Tension nominale de service	3x400V + N - AC
Courant nominal de la protection de branchement	40A

### › CONTRÔLE

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position	OK	Nombre de tableaux	2	Nombre de circuits	12
---	----	--------------------	---	--------------------	----

Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s)

Les fondations datent	D'avant le 1/10/1981	Dispositif différentiel de tête	ID - 40A - 300mA - type A - test OK
Prise de terre	Piquets	Dispositif différentiel "sdb"	ID - 63A - 30mA - type A - test OK
Résistance de dispersion de la prise de terre ( $\Omega$ )	26,1MIB	Raccordement	OK
Conformité des liaisons équipotentielles et des PE	OK	Eclairage/machines	OK
Test de continuité	Concluant	Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles	OK
Contrôle boucle de défaut	Concluant	Protection contre les contacts directs	OK
Protection contre les contacts indirects	OK	Résistance minimale d'isolement mesurée (M $\Omega$ )	2,7

## CONCLUSION : CONFORME

A la date du 12/03/2019, l'installation électrique de Avenue du Bourgmestre Jean Materne 96 (étage 2ème) - 5100 Jambes est conforme au Règlement Général des Installations Electriques.

Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.

Un plombage en amont et en aval du dispositif de protection à courant différentiel résiduel est placé afin de rendre inaccessible ses bornes.

Le ou les schémas unifilaires et de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation.

Le prochain contrôle périodique est à effectuer, sans modification importante de l'installation électrique, avant le 12/03/2044.

Signature de l'agent



## PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

CE RAPPORT ANNULE ET REMPLACE LE RAPPORT 28/2019/55985/04:1

RÉF. 28/2019/55985/04:2

### REMARQUES

- L'appareillage électrique fixe ou à poste fixe suivant n'est pas présent - lave-vaisselle/ sèche-linge
- L'habitation étant meublée tout n'a pu être vérifié

### DEVOIRS DU PROPRIÉTAIRE, GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE DE L'INSTALLATION :

Il a pour obligation de conserver le procès-verbal de conformité ou de contrôle dans le dossier de l'installation électrique, de renseigner dans le dossier les modifications apportées à l'installation électrique, en cas d'accident aux personnes dû à l'électricité de prévenir le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, d'assurer ou de faire assurer l'entretien de l'installation et de veiller à ce que l'installation reste conforme en tout temps, de refaire contrôler l'installation en cas d'infraction(s) avant un délai d'un an et par le même organisme en cas de visite de contrôle, et si suite à un contrôle pour la vente d'une installation électrique datant d'avant le 1er octobre 1981, avant un délai de 18 mois à dater du jour de l'acte de vente par l'organisme de son choix. Dans le cas où, lors de la seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques. Le Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, est informé, par l'organisme agréé qui a effectué la visite de contrôle, de l'existence d'infractions au cas où il n'est pas donné suite à la remise en ordre de l'installation.

En résumé, quelles sont les mesures à prendre si l'installation électrique est conforme ?

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Lisez attentivement ce procès-verbal	Lors d'extensions, de modifications importantes de l'installation, faites la reconstruire	Au terme de la validité du rapport, faites reconstruire votre installation	Certinergie est à votre service 0800 82 171

# PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

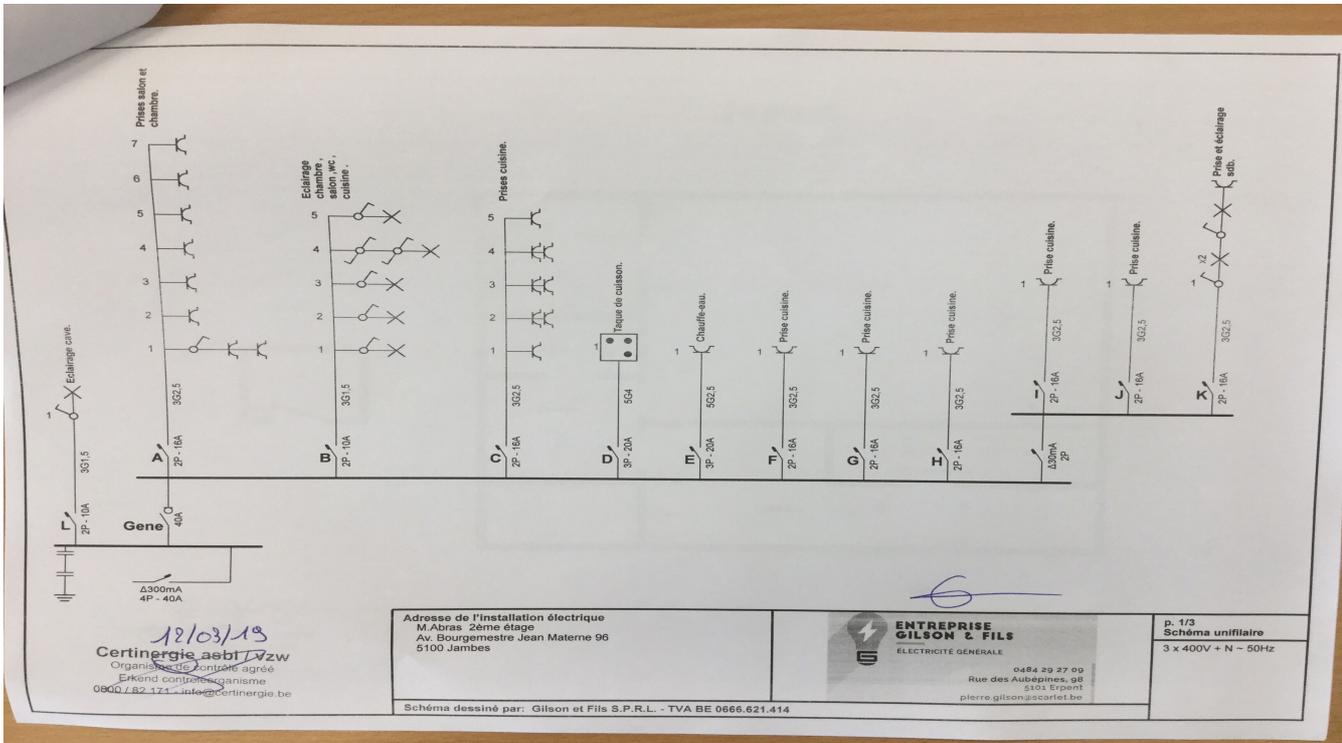
**EXEMPLAIRE ORIGINAL**

CE RAPPORT ANNULE ET REMPLACE LE RAPPORT 28/2019/55985/04:1

**RÉF. 28/2019/55985/04:2**

**ANNEXES**

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



Plan(s) de position de l'installation

